

IDENTIFIER LES APPUIS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AUX PROJETS PORTES PAR LES CPTS DU TERRITOIRE

Contexte et enjeux

Pour renforcer l'attractivité d'un territoire, l'accompagnement à la mise en place des structures d'exercice coordonné constitue un levier important permettant de mettre en place de meilleures conditions d'exercice pour les professionnels de santé.

Si les partenaires institutionnels tels que l'ARS, l'Assurance Maladie, les URPS et les associations régionales d'exercice coordonné que sont ESSORT et GECO'LIB apportent un soutien dans la mise en place des projets de santé sur le territoire, les collectivités territoriales peuvent intervenir, notamment en appui des projets portés par les CPTS.

Ces derniers visent à améliorer la qualité de prise en charge de la population, à assurer aux usagers un égal accès aux soins à travers une meilleure organisation et à proposer aux professionnels des conditions d'exercice plus favorables.

Les CLS constituent ainsi un outil privilégié pour définir un plan d'actions permettant de renforcer l'offre de soins sur le territoire et faciliter la mise en œuvre opérationnel du projet porté par les acteurs de la CPTS. Une cohérence et une coordination entre les actions des CLS et celles des CPTS apparaissent donc essentielles.

Description / Mise en œuvre opérationnelle

- **Favoriser les temps d'échange entre le CLS et la CPTS** (et tout autre dispositif de coordination) pour définir une stratégie commune sur des actions partenariales
- **Soutien des collectivités pour travailler avec la CPTS sur l'attractivité du territoire** avec par exemple des actions communes pour mieux faire connaître le territoire, organiser des journées d'accueil des étudiants et des nouveaux installés, ...
- **Favoriser les échanges entre les collectivités et les CPTS sur les questions de logement** pour les professionnels, **de transport** pour faciliter l'accès aux soins
- **Les collectivités doivent être facilitatrices pour l'exercice des professionnels de santé** notamment dans les agglomérations : gratuité des places de parking, soutien à **la mise en place des projets portés par la CPTS** comme la mise à disposition de locaux ou la communication sur les actions de la CPTS tels que l'organisation de journées de dépistage et/ou de vaccination, l'organisation de forums ou de soirées d'informations à destination du public, ...

Prérequis / Facteurs de réussite

Création d'un espace d'échanges entre les CPTS et les collectivités territoriales

Encourager et faciliter les interactions entre DAC, CPTS, CLS, PTSM, CLSM, ...

Public visé	Partenaires à mobiliser	Compétences de la collectivité à mobiliser	Ressources humaines et financières à mobiliser
Professionnels de santé Coordinateur.rice de CPTS	- EPCI - Structures d'exercice coordonné - Préfecture de région et de département - Région - Département - Assurance Maladie - ARS - Associations régionales (ESSORT, GECO'lib)	Logement Transport Mise à disposition de locaux	

Pour aller plus loin...

[Créer une communauté professionnelle territoriale de santé | Portail d'accompagnement des professionnels de santé Bretagne \(sante.fr\)](#)

[Etre accompagné dans la création et le fonctionnement d'une CPTS | Portail d'accompagnement des professionnels de santé Bretagne \(sante.fr\)](#)

Contacts